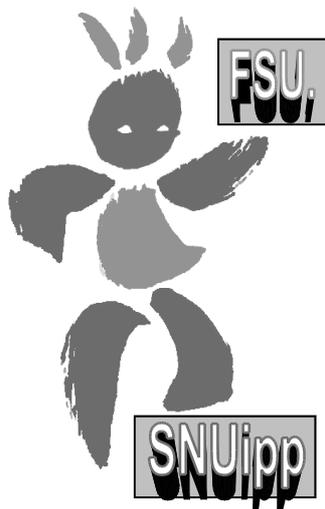


# l'école et syndicalisme



## **SNUipp 64**

14, av. de Saragosse 64 000 PAU

tél. : 05 59 80 28 27

Fax : 05 59 80 67 50

Mail : [SNU64@snuipp.fr](mailto:SNU64@snuipp.fr)

### PERMANENCES

du lundi au vendredi  
de 14 à 17 heures.

### Site Internet

Vous trouverez en ligne  
toutes les infos d'ac-  
tualité, les actions en  
cours, les infos admi-  
nistratives ...

[http://](http://www.snuipp.fr/64)

[www.snuipp.fr/64](http://www.snuipp.fr/64)

## **Demi-journées d'information syndicale pour les EVS**

**BAYONNE** Bourse du travail 9h30-11h30

**PAU** Complexe de la République 14h-16h

**JEUDI 25 JANVIER**

**AVEC**

**Judith Fouillard** membre de l'équipe nationale du SNUipp

### **QUAND L'EDUCATION NATIONALE SE PREND POUR UNE BOITE D'INTERIM**

Nous avons entre 25 et 56 ans, pour nous les sigles ASS et RMI ont fait partie de notre quotidien pendant quelques temps ou quelques années, les agences d'intérim nous proposaient que des jobs fugaces et sans grand intérêt.

C'est alors qu'au détour d'une recherche à l'ANPE nous sommes tombés sur une brochure intitulée : « je travaille pour l'école ». Un joli appel à nous qui n'attendions qu'un emploi nous permettant de nous sentir utiles et de voir notre travail et notre expérience amener un « plus » dans les équipes enseignantes des écoles élémentaires. Cette brochure vendait le métier d'EVS (d'une durée de 12 mois renouvelable deux fois) comme un travail passionnant et utile à la communauté. Certes, cette offre était tentante, mais ce petit conte de fée s'arrête là.

Une fois les entretiens passés auprès des directeurs d'école qui, pour la plupart, nous ont ouvert grand les bras enchantés de pouvoir alléger la monumentale somme de travail qui leur incombait ; EVS fraîchement recrutés, nous avons vu la durée de notre contrat se réduire comme une peau de chagrin de 12 mois, ils sont passés à 10 puis à 9 (pour certains) et la reconductibilité des contrats s'est avérée plus que bancal. Et en septembre, à la rentrée, l'information est tombée comme un couperet : en juin, cure d'amaigrissement pour tous ...de ces nouveaux emplois nous n'aurons rien...décision mûrement négociée par l'Éducation nationale...nous replongeront, après une année de loyaux services, dans les dispositifs ASS et RMI...

Il nous faut réagir ; EVS de tout poil que nous ayons été recrutés pour économiser un AVS, un AE, ou même ces providentiels adjoints administratifs dont les directeurs ont tant rêvé. Nous nous sommes bien aperçus que notre recrutement au nombre de 50 000 en France correspond étrangement à la baisse du chômage de « 50 000 chômeurs » si fièrement annoncée par notre gouvernement.

Nous pouvons faire avancer notre emploi « cache misère » vers un emploi de lien et de médiation administrative entre tous les acteurs du paysage éducatif.

Sortons nous de l'idée que nous sommes des assistés bien heureux d'être au RMI. Notre marge de manœuvre est limitée mais utilisons la pour informer et faire connaître notre bien sombre destin dans cette institution qui prône respect et égalité qu'est l'Education Nationale.

### **S'inscrire à la demi-journée d'info**

Ne laissons pas passer cette occasion de nous informer, d'échanger, de nous organiser collectivement:

Pour s'inscrire il suffit d'envoyer les deux courriers ci-dessous au collègue employeur au minimum une semaine avant le 25 janvier, date de la demi-journée d'information.

**Participer à cette réunion est un droit !**

#### **Modèle de lettre au collègue**

Monsieur le Principal,  
Je sollicite une autorisation d'absence le jeudi 25 janvier de 9h30 à 11h30 ou de 14h à 16h pour assister à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp conformément au décret 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical .

Veillez trouver ci-joint la convocation à cette réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Principal, mes salutations distinguées.

(date, signature)

#### **Convocation à joindre au courrier envoyé par l'EVS au collègue**

**SNUipp 64**

#### **CONVOCATION**

#### **Réunion d'Information Syndicale**

Chèr(e) Camarade,

Je te confirme que tu es convoqué(e) à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU qui se tiendra le jeudi 25 janvier à 9h30 à Bayonne ou à Pau à 14h

#### **Ordre du jour:**

- analyse du dispositif EVS
- préparation de la journée nationale.

Comptant sur ta présence.

Bien cordialement. Le SNUipp 64

Ces demi-journées d'informations syndicales, organisées par le SNUipp sur le temps de travail, sont ouvertes à tous les collègues, syndiqué-e-s ou non syndiqué-e-s.

#### **Elles sont de droit !**

Le SNUipp a gagné le droit pour les EVS à l'information syndicale sur temps de travail. C'est un droit qu'ont déjà les enseignants.

#### **Est-ce qu'on est payé?**

Oui, ce n'est pas une grève. C'est un droit.

#### **Qui doit-on prévenir?**

Le SNUipp a informé l'Inspecteur d'Académie et les collègues. Chaque participant informera son collègue de rattachement.